

Groupe « Inventer la Métropole de demain ».

**Hôtel de la Métropole,
20 rue du lac, CS33569
69505 Lyon cedex 03**

**Monsieur Bruno Bernard,
Président de la Métropole de Lyon
20 rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex**

Lyon, le 29/05/2024

Monsieur le Président de la Métropole,

Au cours d'une rencontre avec les représentants de la Confédération Syndicale des Familles de la Métropole de Lyon et du Rhône, nous avons pu longuement échanger autour de la situation plus qu'alarmante de certains ménages face à l'augmentation des prix de l'énergie, se retrouvant pour beaucoup dans l'impossibilité de régler leurs factures. Cet échange a permis à la fois de mieux cerner les raisons des difficultés rencontrées, mais également d'entamer une réflexion pour trouver des solutions, notamment en lien avec le fonds de solidarité logement accordé par la Métropole.

C'est la raison pour laquelle nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous soumettre des propositions de la part de notre groupe sur cette question :

Proposition n°1 : Pour accélérer le processus d'attribution des aides, comme évoqué par Monsieur le Vice-Président Renaud Payre, il est proposé d'autoriser la saisine directe par l'utilisateur d'une demande d'aide FSL énergie via la plateforme Toodego.

Proposition n°2 : En concertation avec les élus métropolitains, revoir les modalités du règlement intérieur de l'aide du FSL énergie, visant notamment à tendre vers une simplification des critères et

une meilleure consommation de l'enveloppe dédiée. Il est nécessaire que le FSL soit aussi accessible aux locataires en logement collectif.

Proposition n°3 : Faire une stricte distinction entre les impayés de loyers et les dettes contractées suite aux impayés des factures d'énergie. L'objectif étant de permettre un rééchelonnement des impayés liés à la facture d'énergie afin d'éviter que ces ménages soient sous la menace d'expulsion pour un arriéré de règlement d'énergie. La situation exceptionnelle et les prix élevés du gaz justifient, pour l'instant, de ne pas mettre les locataires dans un état d'urgence sociale avec des demandes d'expulsions.

Proposition n°4 : Autour de la société de coordination (SAC), rassemblant Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat et Est Métropole Habitat, structurer une politique d'achat public de l'énergie groupée et coordonnée, afin d'obtenir des prix d'achat plus compétitifs et de lisser au mieux les variations du marché qui se répercutent sur les locataires.

Nous espérons vivement que nos propositions seront prises avec la meilleure considération qu'elles méritent et que la situation, bien trop grave, oblige. Nous restons évidemment à disposition pour en discuter avec vous.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Les élus du groupe « Inventer la Métropole de Demain ».

**INVENTER
LA MÉTROPOLE
DE DEMAIN**

Copie - conforme :

Mr Renaud Payre ; 3ème vice-président - Habitat, logement social et politique de la ville.